



HÔTEL-DIEU DE LÉVIS
CENTRE HOSPITALIER AFFILIÉ À L'UNIVERSITÉ LAVAL

***Recueil d'internats
en psychologie clinique
(orientation clinique et neuropsychologie)***

Édition 2010-2011

Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Lévis

Table des matières

INTRODUCTION	3
1. DESCRIPTION DU MILIEU	4
Les secteurs	4
Le Service de psychologie.....	5
2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'INTERNAT	7
Philosophie et buts	7
La mission d'enseignement au sein du Service de psychologie.....	8
L'équipe de superviseurs.....	8
La coordination des Internats.....	9
Le Comité d'internat.....	9
La reconnaissance des internes.....	9
La formation clinique.....	10
Supervision et formation.....	11
L'acquisition des huit compétences professionnelles	12
La procédure d'évaluation	18
Équipement et matériel	19
Description du fonctionnement.....	19
Répartition hebdomadaire des heures d'internat.....	19
Contrat d'internat.....	20
3. MODULES DE FORMATION	21
Psychiatrie adulte.....	23
Unité de Thérapie Cognitive-Comportementale (U.T.C.C.)	23
Hôpital de jour "Le Cap"	24
Évaluation de la personnalité.....	25
Pédopsychiatrie	26
Cliniques externes (2 ^e ligne), CETI et Unité interne	26
Neuropsychologie (3 ^e ligne)	28
Gérontopsychiatrie	30
Programme de géronto-psychiatrie	30
Centre antidouleur	32
4. LES SUPERVISEURS	34
5. PROCÉDURES D'APPLICATION	39
Critères d'éligibilité	39
Procédures d'application	39
ANNEXE 1	
Vision, mission et valeurs du Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Lévis.....	41
ANNEXE 2	
Répartition des heures d'internat en fonction des huit champs de compétences de l'OPQ.....	43
ANNEXE 3	
Contrat d'internat.....	44

INTRODUCTION

Le recueil d'internats en psychologie clinique du Centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu de Lévis offre aux internes plusieurs possibilités de formation clinique. Elles incluent l'évaluation psychologique et neuropsychologique, la psychothérapie individuelle, familiale et de groupe.

La capacité d'accueil pour septembre 2010 est de cinq places (deux en psychiatrie adulte, deux en pédopsychiatrie et une en gérontopsychiatrie). L'internat comprend 1620 heures de présence. Une rémunération de base est octroyée par l'administration de l'établissement. Durant l'année, l'interne bénéficie de 17 jours de vacances en plus des 13 congés fériés de l'établissement¹. Cinq journées additionnelles sont attribuées pour des fins de recherche² (ex. soutenance ou congrès).

Pour de plus amples informations sur le Centre hospitalier de l'Hôtel-Dieu de Lévis et sur les choix de stages offerts par le Service de psychologie, visitez le site Internet à l'adresse suivante : www.hdl.qc.ca. Le guide d'accueil pour les étudiants en psychologie se trouve dans la section «Enseignement».

¹ Ces journées ne sont pas comptabilisées dans le temps de présence.

² Ces journées sont comprises dans le temps de présence.

1. DESCRIPTION DU MILIEU

L'Hôtel-Dieu de Lévis est un centre hospitalier affilié à l'Université Laval. Dans ce contexte, il préconise une triple mission : clinique, enseignement et recherche. L'exercice de cette mission est réalisé en respectant les valeurs fondamentales que l'établissement porte, tant à l'égard de ses usagers, qu'à l'endroit de l'ensemble des personnes oeuvrant au sein de l'Hôtel-Dieu de Lévis³. Le Service de psychologie est rattaché administrativement au Centre de psychiatrie et les services qui y sont offerts respectent le cadre de cette mission.

Les secteurs

L'Hôtel-Dieu de Lévis se caractérise par l'importance qu'il accorde au travail interdisciplinaire. **Le programme de santé mentale** couvre toute la gamme des services internes et ambulatoires. Dans le secteur adulte, les services sont organisés autour de trois équipes, incluant treize psychiatres. Dans le secteur de la pédopsychiatrie, on retrouve deux équipes comprenant sept pédopsychiatres. Enfin, trois gérontopsychiatres assument la responsabilité du programme de gérontopsychiatrie. Quatre médecins omnipraticiens et une gamme de professionnels gravitent autour de ces équipes dans chacun des trois secteurs (infirmières, travailleurs sociaux, psychologues, neuropsychologues, éducateurs, ergothérapeutes, orthophonistes).

³ Les différents pavillons du Centre hospitalier possèdent des rampes d'accès et des accommodations pour les personnes présentant des handicaps. Une description détaillée de la vision, la mission et les valeurs préconisées par le centre hospitalier HDL est présentée en annexe 1 de ce document.

Les unités internes du Centre de psychiatrie de l'Hôtel-Dieu de Lévis comprennent un nombre total de 74 lits d'hospitalisation. Les lits dédiés à la clientèle adulte se répartissent comme suit : 6 lits de soins intensifs, 8 lits de soins intermédiaires, 6 lits d'intervention brève, 6 lits de soins sévères et persistants et 24 lits de courte durée. La clientèle de gériopsychiatrie est regroupée sur une unité de 12 lits. En pédopsychiatrie, l'Unité Interne pour adolescents contient 12 lits. D'autres services se greffent au Centre de psychiatrie, notamment l'Hôpital de jour pour adultes (16 places) et le Centre d'Évaluation et de Traitement Intensif (CETI; hôpital de jour pour enfants). De plus, on retrouve une gamme complète de *cliniques externes* en pédopsychiatrie, en psychiatrie adulte et en gériopsychiatrie.

Les programmes de santé physique dans lesquels les psychologues sont impliqués comprennent la Clinique de la douleur, la traumatologie, la neurologie et la gériatrie.

C'est donc au sein de ces différentes unités, internes et ambulatoires, que les psychologues du Service de psychologie offrent une diversité de services spécialisés.

Le Service de psychologie

Le Service de psychologie regroupe une quinzaine de psychologues à temps plein ou à temps partiel (huit en adulte, cinq en pédopsychiatrie, deux en gériopsychiatrie) dans le programme de santé mentale et trois dans les programmes de santé physique. Ils agissent à titre de consultants auprès des médecins spécialistes, ces derniers conservant la responsabilité clinique et légale des patients.

Les services psychologiques qui sont offerts dans les différents secteurs sont très diversifiés. *Secteur adulte* : services d'évaluation neuropsychologique et services de psychothérapie de courte durée (Unité de Thérapie Cognitive-Comportementale et Hôpital de Jour); *pédopsychiatrie* : services d'évaluation neuropsychologique, développementale et de la personnalité de même que des services de psychothérapie auprès des enfants, adolescents et familles (programme 2^e ligne) en clinique externe; *gériopsychiatrie* : services d'évaluation neuropsychologique et de la personnalité, traitement des troubles anxieux, stratégies d'adaptation en lien avec les troubles cognitifs pour la clientèle hospitalisée et ambulatoire. Enfin, le Service de psychologie offre des services de neuropsychologie pour les départements de *neurologie et de gériatrie* du centre hospitalier de même que des services d'évaluation et d'intervention pour la *clinique spécialisée de la douleur et la traumatologie*.

Les psychologues du Service de psychologie exercent selon deux modèles de pratique professionnelle : le modèle par service et le modèle par programme. En effet, certains offrent des services spécialisés à l'ensemble d'un secteur (i.e. : UTCC et Unité d'évaluation en adulte, neuropsychologie en clinique externe de pédopsychiatrie) alors que d'autres sont intégrés aux programmes interdisciplinaires et rendent des services principalement à ce programme (i.e. : CETI, Unité Interne, Hôpital de Jour, gériopsychiatrie).

2. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'INTERNAT

Philosophie et buts

La psychologie clinique comprend l'évaluation, le diagnostic, le traitement et la prévention de la détresse psychologique, de l'incapacité et des comportements à risque pour la santé. Le rôle du psychologue clinicien inclut aussi la consultation, le développement et l'évaluation de programmes, l'administration, l'enseignement et la recherche. Les internats offerts visent donc le développement de psychologues professionnels autonomes. La philosophie qui s'en dégage concerne trois aspects :

- Favoriser chez l'interne l'acquisition et l'intégration des connaissances professionnelles et des règles d'éthique.
- Encourager chez l'interne le développement d'habiletés cliniques basées sur les données empiriques.
- Stimuler chez l'interne la croissance personnelle ainsi que le développement d'une identité professionnelle comme psychologue clinicien.

La philosophie d'enseignement de notre milieu est en accord avec celle des maisons d'enseignement d'où sont issus nos internes jusqu'à maintenant (i.e. : Université Laval, Université du Québec à Trois Rivières, Université de Montréal, Université du Québec à Montréal). Un lien étroit est maintenu avec la Direction des programmes de doctorat en psychologie des universités concernées par l'entremise du coordonnateur de l'enseignement. L'enseignement se base sur les approches thérapeutiques avec données probantes et l'approche du clinicien-scientifique est pratiquée par l'ensemble des professeurs de clinique.

De façon générale, la formation présente une gradation dans l'apprentissage des internes. En début de rotation, l'observation directe (co-évaluation, co-thérapie, miroir) ou indirecte (enregistrements vidéo) est préconisée. Graduellement, l'interne développe son autonomie sur le plan clinique.

La mission d'enseignement au sein du Service de psychologie

L'équipe de superviseurs

Le Service de psychologie accueille des internes en psychologie de différentes universités depuis 1999. L'enseignement et la supervision des internes sont intégrés aux activités professionnelles de ses psychologues. Nous avons actuellement treize superviseurs et professeurs de clinique agréés par l'Université Laval dont neuf sont détenteurs d'un diplôme de doctorat en psychologie et quatre sont détenteurs d'une maîtrise en psychologie. Ils sont tous membres en règle de l'Ordre des Psychologues du Québec. Ils sont dégagés par la Direction de l'établissement pour faire la supervision de leurs étudiants jusqu'à concurrence de 4 heures par semaine. Le Service de psychologie possède un budget de fonctionnement stable dont une partie est investie dans l'achat de matériel, ouvrages de référence et tests psychométriques et une autre est réservée à la formation continue des psychologues afin de s'assurer de la mise à jour de leurs connaissances. Les internes ont accès à tout le matériel des psychologues du Service.

La coordination des internats

La coordination des internats est assumée par le chef du Service de psychologie qui consacre 3,5 heures par semaine aux fonctions rattachées spécifiquement à l'encadrement des internats et practica.

Le Comité d'internat

Au sein du Service est aussi formé un comité d'internat et de practica qui s'intéresse aux différentes questions relatives à l'implantation, au développement, et au fonctionnement des internats et practica en psychologie. Avec le coordonnateur de l'enseignement, les membres de ce comité se réunissent une fois par session et les dossiers qu'ils traitent concernent autant les questions logistiques, didactiques que cliniques. Ce comité convoque aussi les professeurs de clinique périodiquement afin de bien coordonner l'ensemble de la démarche. Un interne siège sur ce comité. Une fois l'an, une évaluation du programme d'internat est réalisée par le Comité d'internat avec la collaboration des superviseurs. Des révisions au programme sont également apportées suivant l'évaluation du milieu par les internes et suite aux recommandations des comités d'agrément des universités.

La reconnaissance des internes

Notre service, en collaboration avec l'administration, favorise la reconnaissance des internes au sein de notre milieu. Ils font partie intégrante du centre hospitalier et différents moyens ont été mis en place afin d'optimiser leur participation et la reconnaissance de leurs compétences au sein des départements. Les internes

assistent aux réunions mensuelles du Service de psychologie, ce qui leur permet de s'intégrer à l'ensemble du service, de se familiariser avec les questions et difficultés de notre profession et d'être en contact avec les psychologues des autres secteurs. Ils ont également la possibilité de s'intégrer à différents comités de l'organisation (e.g. Comité de pairs, comité d'internat).

Depuis peu et après des négociations soutenues avec la direction, le service de psychologie de l'Hôtel-Dieu de Lévis innove en rémunérant les stages d'internat. Les montants varient selon les années (entre \$2000 et \$5000) mais le précédent est créé. Nous sommes conscients que la rémunération représente un problème qui affecte l'ensemble des internes de la province. L'Hôtel-Dieu de Lévis veut faire sa part et compte bonifier son offre au cours des prochaines années. Par ailleurs, notre établissement fait tout ce qui est en son pouvoir afin d'alléger les frais des internes durant leur internat. Différents moyens en témoignent, comme un tarif réduit à la cafétéria du centre hospitalier. Une demande a été présentée à l'administration afin d'alléger les frais de stationnement.

La formation clinique

Les activités de formation clinique incluent l'évaluation (tests psychologiques et cognitifs, entrevue diagnostique et rédaction de rapports), le traitement (intervention brève et suivi à moyen terme) et la consultation interdisciplinaire. La formation clinique est offerte par l'évaluation et le traitement directs de patients (sous forme d'intervention individuelle, de couple, familiale ou de groupe) de même que par l'accompagnement

d'autres membres du personnel clinique des départements. Chacune des rotations choisies par l'interne permet l'exposition à une diversité de clientèles, tel que décrit dans la section *Modules de formation*. La formation s'étend à d'autres activités, dont les clubs de lecture et les présentations de cas. À la demande de l'interne, et en accord avec les responsables des unités concernées, il est également possible de procéder à l'évaluation de programmes thérapeutiques. Les principales orientations théoriques cliniques des psychologues du Service se réfèrent aux modèles cognitif-comportemental, d'intervention brève, psychodynamique, et systémique. Les orientations cliniques préconisées par les superviseurs de chacune des rotations sont décrites dans la section *Modules de formation*. En neuropsychologie et en évaluation de la personnalité, la démarche d'évaluation considère à la fois les aspects quantitatifs et qualitatifs.

Supervision et formation

En accord avec les critères d'agrément de la Société Canadienne de Psychologie, les superviseurs assurent aux internes un minimum de 4 heures de supervision hebdomadaire (3 heures pour une majeure, 1 heure pour une mineure). Dépendamment du secteur, la supervision se fait à l'aide de révision de cas individuelle, de supervision en équipe, d'observation directe (assistée ou par observation au miroir) et par l'écoute d'entrevues enregistrées. À chaque semaine, l'interne est assuré d'obtenir une période de supervision individuelle avec son superviseur de majeure et de mineure.

De plus, les internes participent à deux types de séminaires en psychologie clinique. Le premier prend la forme de clubs de lecture ou de modules de formation clinique qui sont offerts dans le contexte de certaines rotations et qui couvrent du matériel spécifique pertinent à ces rotations (e.g. neuropsychologie). Le second comprend des présentations de cas mensuelles qui se déroulent au sein du Service de psychologie. Ces rencontres permettent également aux psychologues de partager avec leurs collègues les connaissances apprises lors des congrès, colloques et ateliers de formation continue. L'interne est aussi invité à participer à la formation médicale continue du Centre de psychiatrie, présentée environ 2 fois par mois. L'interne sera lui-même invité à présenter au personnel du Centre lors de ces séminaires les résultats de sa thèse, ses travaux de recherche ou un cas clinique. Enfin, l'interne est encouragé à participer à la journée annuelle de formation continue organisée par le Service de psychologie.

L'acquisition des huit compétences professionnelles

L'Ordre des Psychologues du Québec a défini de nouveaux critères visant l'acquisition de huit compétences professionnelles (référence : Manuel d'agrément de l'OPQ, éd. 2001). Voici une brève description de chacune de ces compétences ainsi que du rôle de l'internat dans l'acquisition de celles-ci.

1) Relations interpersonnelles

Apprendre à établir et à maintenir une alliance de travail constructive avec les clients, avec les collègues, avec les réseaux professionnels. Être capable d'analyser et

d'ajuster les relations professionnelles en tenant compte des objectifs initiaux, des difficultés rencontrées et des impacts possibles sur l'évolution des interventions. Afin d'atteindre ces objectifs, l'étudiant devra intégrer les théories et les données empiriques à sa pratique, avoir une bonne connaissance de soi (ses motivations, ses ressources, ses valeurs, etc.) et des autres (individus, familles, systèmes, etc.). Les connaissances et les habiletés de base devraient être acquises avant le début de l'internat car il servira à élaborer davantage ces notions et à les mettre en pratique de façon cohérente.

2) Évaluation

Développer une compréhension des problématiques permettant d'établir des plans d'actions adéquats en plus de permettre, au besoin, d'utiliser des classifications diagnostiques. Apprendre à analyser les forces et les compétences sur lesquelles on peut prendre appui plutôt que de détecter seulement les déficits qui entraînent une catégorisation. Apprendre également à identifier les indices qui suggéreraient la pertinence d'une référence à un autre psychologue ou à d'autres ressources professionnelles. Des connaissances sur les méthodes d'évaluation, les populations desservies, le développement humain, le diagnostic ou l'identification et l'analyse des problématiques seront acquises tout au cours de la formation. L'internat permettra l'acquisition d'une pratique autonome en diagnostic ou l'équivalent et la capacité de devenir consultant dans son ou ses domaines particuliers d'évaluation. À la fin de sa formation, l'interne devra savoir formuler une question de référence, sélectionner les méthodes d'évaluation, recueillir et analyser l'information, produire et intégrer des

hypothèses interprétatives et un diagnostic lorsque approprié, rédiger un rapport ainsi que diffuser les recommandations et un plan d'action, s'il y a lieu.

3) Intervention

Développer la capacité d'entreprendre les démarches de changement ou d'amélioration souhaitées. Connaître les modèles théoriques, les outils et les méthodes contribuant au développement de ce savoir-faire. Au terme de sa formation, l'étudiant devra posséder des connaissances, des habiletés, et des attitudes généralisables à différents types de clientèles requérant un éventail de services, en plus de démontrer une capacité d'intervention autonome auprès d'au moins un type de clientèle cible et sur un nombre restreint de problématiques particulières. L'internat permettra de diversifier et d'approfondir les habiletés et les attitudes de base à acquérir pour atteindre ces objectifs.

4) Recherche

Appliquer de façon rigoureuse la méthodologie existante et ce, de façon consistante face à des problématiques appliquées. Il s'agit donc d'avoir de bonnes connaissances touchant les théories de la mesure, les statistiques appliquées et les méthodes de recherche, de bien connaître la littérature spécialisée de son champ d'expertise, d'être en mesure de la critiquer et d'être capable de rédiger les rapports de recherche professionnels appropriés, ainsi que d'être en mesure de comprendre et d'utiliser les processus et méthodes de la recherche pour analyser et si nécessaire modifier les pratiques professionnelles inhérentes au champ d'expertise. L'internat contribuera à

former les étudiants à l'utilisation éclairée de la recherche et des connaissances empiriques et leur offrira des occasions de participer à des recherches en cours.

Les psychologues du Service sont impliqués dans des activités de recherche et ont des collaborations avec des chercheurs de l'Université Laval, de l'UQTR, de l'Université de Sherbrooke, et des Centres de recherche Université Laval-Robert-Giffard, CHUL et Fernand-Séguin. Il existe actuellement des projets de recherche dans chacun des trois secteurs du Centre de psychiatrie dans lesquels les internes peuvent s'impliquer. Dans le secteur adulte, un projet concerne la validation d'instruments auprès de patients souffrant de troubles anxieux et de l'humeur (responsable : Josée Rhéaume, Ph.D.). Dans le secteur de la pédopsychiatrie, un premier projet s'intéresse à l'étude de l'imitation et de l'attention conjointe comme marqueurs cognitifs dans le dépistage et le diagnostic précoce des troubles envahissants du développement et autres troubles socio-communicatifs (responsable : Karine Morasse, Ph.D.). Un second projet porte sur les facteurs de risques génétiques et l'imagerie cérébrale chez les enfants atteints du trouble déficitaire de l'attention avec hyperactivité (TDAH) (responsable : Dr. Leila BenAmor, Md.). Un troisième projet porte sur le traitement des troubles anxieux chez les enfants atteints du trouble déficitaire de l'attention (responsables : Dr. Leila BenAmor, Md. et Marie-Ève Monfette, Ph.D.). Un quatrième projet porte sur le monitoring en cours d'implantation des mécanismes d'accès en pédopsychiatrie pour le territoire du Littoral dans la région de Chaudière-Appalaches (responsable : Dr. Paul-André Desmarais, Md.). Enfin, en gériopsychiatrie, un projet porte sur le diagnostic précoce des démences (responsables : Dr Nancy Paquet, Md. et Dr François Primeau, Md.).

Voici des exemples d'implications possibles de l'interne à ces projets : entrevues de pré-sélection et entrevues structurées diagnostiques avec des patients ou leurs parents, administration et correction de tests neuropsychologiques ou de tâches expérimentales, entrée et analyse de données, préparation de demande d'éthique, participation à l'élaboration d'une affiche scientifique, etc.

Par ailleurs, les internes sont encouragés à participer aux congrès et colloques nationaux et internationaux. Ils ont même la possibilité d'être dégagés de leurs activités jusqu'à concurrence de 5 jours durant l'internat pour des activités de recherche (ex : séminaire de thèse, congrès, colloque).

5) Éthique et déontologie

Acquérir les connaissances essentielles à la réflexion éthique en approfondissant les obligations et les normes professionnelles qui encadrent la pratique et la recherche.

Maîtriser les principaux éléments de la déontologie en vigueur et les appliquer aux situations problématiques qui peuvent se rencontrer dans la pratique professionnelle.

Des connaissances devront être acquises sur les valeurs et principes d'éthique, les normes, les devoirs, les standards provinciaux et nationaux de la déontologie professionnelle et la jurisprudence, en vue de développer les habiletés de prise de décision éthique et de résolution de problèmes éthiques. L'internat permettra à l'étudiant d'approfondir ses connaissances éthiques en lien avec des problématiques concrètes.

6) Consultation

Approfondir le processus au cours duquel le psychologue est invité à émettre des opinions et des actes tout en ne détenant pas un contrôle direct sur la démarche de changement elle-même. Les objectifs liés à l'acquisition de cette compétence sont d'acquérir une bonne connaissance des étapes de réalisation d'une consultation, de la complexité des éléments en cause et du doigté requis pour composer avec des situations délicates et parfois conflictuelles. L'étudiant devra acquérir des connaissances sur le contexte historique, les théories, les méthodes contemporaines, la dynamique et les différentes phases du processus de consultation. Il devra développer des habiletés pour établir une relation de consultation, analyser la situation, intervenir et communiquer les résultats de la consultation. L'internat permettra de mettre en pratique les connaissances et habiletés acquises au cours de la formation antérieure.

7) Supervision

Le développement de la compétence en supervision devrait permettre à l'étudiant *d'intervenir éventuellement à titre de superviseur, en fonction des caractéristiques de la clientèle ou du milieu.* L'étudiant devra connaître les différents modèles du développement de la compétence en supervision, les méthodes et techniques liées à la supervision et les problématiques liées aux relations de pouvoir, aux différences culturelles, sexuelles et ethniques. L'internat permettra la mise en pratique de ces habiletés par l'intermédiaire de la supervision des étudiants des practica dans le milieu. L'apprentissage de cette compétence est intégré à la supervision hebdomadaire que reçoit l'interne.

8) Gestion

Les compétences reliées à cette dimension sont celles qui favorisent *le développement d'habiletés de gestion tant au niveau d'une pratique privée qu'à celui de la gestion d'un ensemble de services ainsi que celles relatives à la gestion des relations avec d'autres professionnels, à l'organisation de systèmes de soins et à la coordination des services.*

L'étudiant devra acquérir les connaissances pertinentes aux cadres légal et socio-économique structurant le fonctionnement des systèmes dans lesquels les psychologues rendent leurs services, savoir intervenir efficacement en concertation avec ces systèmes et développer une bonne capacité d'auto-évaluation permettant une connaissance appropriée de ses forces et de ses limites et une utilisation judicieuse de ses ressources. L'internat permettra de mettre en pratique dans le milieu les connaissances et compétences acquises au cours de la formation.

La procédure d'évaluation

L'interne reçoit une rétroaction verbale continue à l'intérieur des supervisions hebdomadaires dans chacune de ses rotations. Par ailleurs, trois fois durant l'internat (à la fin de chaque session), une évaluation est complétée par le superviseur (ou l'équipe de supervision) de la majeure et parallèlement de la mineure. L'évaluation se fait à l'aide d'une grille pré-définie, développée spécialement pour l'internat en fonction des huit champs de compétences de l'OPQ et fournie par l'établissement universitaire. Cette grille est remise à l'étudiant en début d'internat par les superviseurs et des objectifs spécifiques peuvent être formulés à partir de celle-ci. Un document portant sur

la procédure et les normes pour déterminer si le programme est complété de façon satisfaisante ou non est en préparation. Un résumé des politiques et procédures pour appeler d'une décision est remis à l'interne dans son document d'accueil en début d'internat. En cas de réussite de l'internat, un certificat de réussite est également remis à l'interne avec son évaluation finale.

Équipement et matériel

Chaque interne dispose d'un bureau clinique durant son internat. Chacun des bureaux est équipé d'un ordinateur relié à une imprimante. Il a également accès en tout temps à une salle commune équipée d'un téléphone, d'ordinateurs, d'une imprimante et d'un classeur barré où il peut laisser son matériel personnel et ses dossiers. De plus, chaque interne se voit accorder un accès au système informatisé d'agenda et de courrier électronique en réseaux du centre hospitalier. Les internes ont tous les privilèges associés aux bibliothèques de l'Université Laval, incluant un accès internet à Psyclit et MEDLINE. Ils ont aussi accès à tout le matériel disponible au Service de psychologie (livres de référence, manuels de traitements, tests), à la bibliothèque du Centre de psychiatrie et au Centre de documentation de l'établissement. Enfin, le département est équipé de miroirs uni-directionnels pour l'observation d'entrevues. Les entrevues peuvent être enregistrées ou filmées au besoin.

Description du fonctionnement

Répartition hebdomadaire des heures d'internat

Afin de respecter le nombre total d'heures requis par l'internat tout en permettant à l'interne de bénéficier d'un minimum de congés ou d'absences (fériés, maladie), l'internat se fait généralement sur une base de 35 heures par semaine pendant une année (52 semaines). Toute modification à cet horaire doit être discutée au préalable avec les superviseurs et le coordonnateur en début d'internat. Dans une semaine type, l'interne consacre environ 25 heures à sa majeure et 10 heures à sa mineure. Conformément aux recommandations de la Société Canadienne de Psychologie, un maximum de 10 à 15 heures est réservé aux activités cliniques directes, telles que les entrevues et la consultation auprès d'autres professionnels (2 heures). Deux heures par semaine sont dédiées à la supervision des practica, 2 heures à l'acquisition des habiletés de gestion et 3 heures à des activités de recherche. La supervision reçue correspond à 4 heures. Le temps restant (environ 10 heures) permet à l'interne la correction de tests, la rédaction des notes évolutives et des rapports, la participation aux réunions d'équipes ou administratives, et la lecture.

Contrat d'internat

En début d'internat, chaque interne se voit remettre par son superviseur principal un cartable d'accueil contenant une description du centre hospitalier, une copie du recueil des internats, différents documents administratifs ainsi qu'une section réservée à des documents, articles, outils pertinents aux rotations choisies. Par la suite, l'interne est rencontré par ses superviseurs et le coordonnateur de l'internat pour une rencontre d'orientation. Le fonctionnement général de l'internat et les procédures en cas de difficultés personnelles, professionnelles ou interpersonnelles sont clarifiés. Un document résumant la procédure à suivre advenant des difficultés est remis à l'étudiant.

Enfin, la répartition des heures en fonction des compétences au cours des différentes rotations est planifiée et rédigée sous forme de contrat (voir annexe 3 pour un exemple de contrat). Une copie de ce contrat est envoyée à la Direction du programme de doctorat clinique de l'université à laquelle est inscrit l'étudiant.

3. MODULES DE FORMATION

La planification des différents modules a été réalisée en tentant de respecter les besoins spécifiques de formation de l'interne tout en s'assurant qu'il développe les compétences minimales requises pour la pratique professionnelle de la psychologie clinique. Chaque interne participe à deux modules de formation, une majeure et une mineure. La majeure correspond au domaine dans lequel se destine l'interne pour le futur. L'interne y consacre 1215 heures. La mineure est sélectionnée d'après les intérêts de l'interne et correspond à 405 heures. En accord avec les nouvelles règles de l'Ordre des Psychologues du Québec, les internats offerts respectent les critères au niveau du développement des huit compétences spécifiques maintenant requises dans la formation de nouveaux psychologues (voir tableau 1 en annexe 2). Une attention particulière a été portée afin d'exposer l'interne à une diversité d'expériences et de clientèles. Dans ce sens, l'interne est encouragé à choisir une mineure dans un domaine complémentaire à celui de sa majeure plutôt que dans un domaine connexe. Pour les étudiants qui le désirent, une troisième rotation est possible avec l'accord du superviseur ou de l'équipe de supervision principale (100 heures). Dans ce cas, les heures allouées à cette rotation seront retranchées du total d'heures de la majeure.

Dans la section qui suit, chaque module de formation est décrit. Les modules sont regroupés en 4 secteurs : trois dans le champ de **la santé mentale** (le secteur adulte, la pédopsychiatrie, la gérontopsychiatrie) et un dans le champ de **la santé physique**. La description de chaque module inclut le nom des superviseurs, l'Unité où se tient la formation et le temps d'engagement requis si l'interne choisit un module particulier. Dans le contexte où l'offre d'une rotation est tributaire des professeurs de clinique concernés, il n'est pas assuré que chacune des rotations sera disponible. Il est donc recommandé aux candidats de s'en assurer auprès du coordonnateur de l'enseignement au moment de poser leur candidature.

Psychiatrie adulte

Unité de Thérapie Cognitive-Comportementale (U.T.C.C.)

L'Unité de Thérapie Cognitive-Comportementale (U.T.C.C.) est composée d'une équipe multidisciplinaire (un psychiatre, une omnipraticienne, et 2 psychologues). Des services d'évaluation et de thérapie spécialisés y sont offerts pour la clientèle adulte de l'ensemble du département de psychiatrie. La clientèle est référée à cette unité externe essentiellement pour des troubles anxieux et des troubles dépressifs. Plusieurs dossiers présentent une comorbidité avec d'autres troubles en axe I ou II. La modalité de traitement individuel est préconisée. Pour certaines problématiques, des traitements en format de groupe sont favorisés. Une réunion d'équipe hebdomadaire permet la présentation des nouvelles références et la discussion de cas plus complexes. Un club de lecture a lieu une fois par mois. La supervision de l'interne prend différentes formes: individuelle, en équipe et par le biais de co-thérapie, au miroir, avec le superviseur ou les autres cliniciens de l'équipe. L'interne sera amené(e) à s'impliquer dans les projets de recherche clinique en cours.

Au terme de ce module, l'interne devrait avoir intégré et être en mesure d'appliquer les éléments suivants :

- Les procédures d'évaluation spécifiques à cette approche (TCC)
- La rédaction de rapports d'évaluation cognitive-comportementale
- La formation et la gestion de cas cliniques
- Le développement d'une relation thérapeutique collaborative
- L'utilisation des principaux outils thérapeutiques cognitifs et comportementaux
- La pratique clinique selon le modèle du clinicien-chercheur

Superviseurs

Josée Rhéaume, Ph.D.

Valérie Tremblay, D. Psy.

Lieu: Pavillon St-Georges

Formats: Majeure et Mineure

Hôpital de jour “Le Cap”

L'hôpital de jour « Le Cap » est un programme qui vise le maintien de l'individu qui y est référé dans son milieu de vie. Il se veut donc une alternative à l'hospitalisation ou favorise, dans d'autres cas, la réduction de la durée de l'hospitalisation. L'encadrement et le traitement des patients sont assurés par une équipe multidisciplinaire composée de deux psychiatres, deux infirmières, une ergothérapeute, une travailleuse sociale, une éducatrice spécialisée et une psychologue. Les personnes référées à l'Hôpital de jour le sont sur la base d'au moins un trouble de la santé mentale sur l'axe I. Dans certains cas, un trouble comorbide sur l'axe II est également présent. Le traitement est intensif (5 jours/semaine pour une durée de 4 à 10 semaines) et il prend majoritairement la forme d'activités de groupes. Des séances de thérapie individuelle sont également offertes à raison de une à deux rencontres par semaine. Afin d'orienter le traitement des patients et de favoriser la continuité des soins, les membres de l'équipe traitante se rencontrent deux fois par semaine.

La supervision de l'interne s'effectue sur une base individuelle ainsi qu'en collaboration avec les autres cliniciens de l'équipe multidisciplinaire. Il est aussi possible de suivre certains patients en co-thérapie avec la superviseure.

Au terme de ce module, l'interne devrait avoir intégré et être en mesure d'appliquer les éléments suivants :

- La formulation d'un plan de traitement en équipe multidisciplinaire
- L'animation de groupes de thérapie auprès de clientèles diversifiées
- Le développement de matériel psychoéducatif
- La prise en charge individuelle de cas et le développement d'une relation thérapeutique collaborative
- Le transfert de dossier aux ressources ciblées
- L'établissement d'un travail de collaboration avec la famille des patients

Superviseure

Sandra Hopps, Ph.D.

Lieu : Hôpital de jour « Le Cap »

Format : Majeure et Mineure

Évaluation de la personnalité

Les services d'évaluation de la personnalité sont offerts au département de psychiatrie adulte à l'intérieur des unités internes et de la clinique externe. Le département de psychiatrie comporte différentes unités de soins (centre d'observation, unités intermédiaires, unité de réadaptation, unité de soin régulière) et une clinique externe. Plusieurs psychiatres y travaillent en étroite collaboration avec une équipe interdisciplinaire (infirmiers, ergothérapeutes, travailleurs sociaux, éducateurs). Le psychologue travaille sur référence des psychiatres uniquement. L'évaluation de la personnalité vise principalement à éclairer le diagnostic et à dresser un profil de personnalité. Des réunions hebdomadaires en équipe sont prévues pour discuter des différents patients hospitalisés. Le psychologue est appelé à rendre ses résultats de manière concise et claire à l'intérieur de cette réunion pour aiguiller le psychiatre et l'équipe dans leurs interventions. Le psychologue est appelé à participer aux différentes activités de formation offerte par le service de psychologie (clubs de lecture, présentations cliniques, discussions de cas complexes) et le département de psychiatrie (enseignement et consultation auprès des équipes de soin).

Au terme de ce module, l'interne devrait avoir intégré et être en mesure d'appliquer les éléments suivants :

- Connaissances de la psychopathologie adulte (DSM-IV), de quelques théories de la personnalité (principalement approche psychodynamique) et des tests psychométriques en évaluation de la personnalité (MCMI-III, Rorschach, TAT)
- Techniques d'entrevue auprès d'une clientèle présentant des troubles psychiatriques
- Formulation d'une opinion clinique et de recommandations appropriées
- Habiletés à rendre des résultats d'évaluation auprès du patient, de tiers et d'une équipe interdisciplinaire

Superviseure
Claudine Lepage, M.Ps.

Lieu : Pavillon Dominique-Bédard
Format : Majeure et Mineure

Pédopsychiatrie

Clinique externe (2^e ligne), CETI et Unité interne

La **clinique externe** du Service de pédopsychiatrie comprend deux équipes multidisciplinaires (pédopsychiatres, médecins généralistes, infirmières, travailleurs sociaux, éducateurs et trois psychologues) qui travaillent en étroite collaboration avec les instances de 1^{ère} ligne (écoles, CLSC, CPE, etc.), de 2^e ligne (CPEJ, CRDI, CRDP) et de 3^e ligne (Unité interne, Centre de jour). Des services d'évaluation et de traitement y sont offerts pour une clientèle de 0 à 18 ans et leur famille, selon une approche bio-psycho-sociale. La clientèle desservie présente toute la gamme des problématiques en santé mentale (troubles anxieux, troubles de l'humeur, troubles envahissants du développement, trouble déficitaire de l'attention, troubles d'opposition, troubles d'adaptation, troubles alimentaires, etc.). Les évaluations psychométriques peuvent viser le fonctionnement cognitif, adaptatif, développemental, attentionnel ou socio-affectif. Les traitements peuvent prendre la forme de thérapies individuelles, familiales ou de groupe. Une réunion d'équipe hebdomadaire permet la présentation des nouvelles références et la discussion des cas complexes.

Des services d'évaluation de la personnalité sont aussi offerts au Centre d'évaluation et de traitement intensif (CETI) de même qu'à l'Unité interne des adolescents. Le **CETI** est un hôpital de jour qui accueille de jeunes enfants (âge préscolaire et primaire). L'objectif est basé sur une démarche diagnostique en vue d'orienter le traitement et de proposer des recommandations aux partenaires du réseau. L'équipe est composée de pédopsychiatres, d'une éducatrice, d'une infirmière, d'une ergothérapeute, d'une neuropsychologue, d'une orthophoniste et d'une psychologue clinicienne. Le rôle du psychologue clinicien est de procéder à l'évaluation «de la personnalité» (processus de pensée, affectivité, relations) de certains patients. Les problématiques les plus fréquemment rencontrées par le psychologue sont : troubles de la lignée psychotique, troubles affectifs, troubles de comportements et troubles d'attachement.

L'**Unité Interne** est une unité d'hospitalisation qui accueille des préadolescents et adolescents qui présentent une problématique psychiatrique. Le rôle du psychologue est sensiblement le même que celui au CETI. Les évaluations visent par ailleurs une compréhension plus globale de la personnalité, déjà mieux organisée à cette période du développement. Les problématiques rencontrées sont également plus variées : troubles psychotiques, troubles alimentaires, troubles affectifs, troubles de la personnalité et tous les autres troubles reconnus dans le DSM-IV.

La supervision de l'interne peut prendre différentes formes : individuelle, en équipe, en co-thérapie avec le superviseur ou les autres professionnels de l'équipe. L'interne peut aussi être appelé à s'impliquer dans les projets de recherche clinique en cours.

Au terme de ce module, l'interne devrait avoir intégré et être en mesure d'appliquer les éléments suivants :

- Techniques cliniques de base comme la tenue de dossiers, la rédaction de rapports, la conduite d'une entrevue
- Administration, correction et analyse des outils d'évaluation psychométrique propres à la pédopsychiatrie (selon le format de stage)
- Le développement d'une relation thérapeutique aidante sous forme de suivi individuel, familial ou de groupe
- Référence à certains modèles théoriques en lien avec certaines problématiques (ex : déficit de l'attention, phobie scolaire, anorexie, etc.) ou certaines approches thérapeutiques (ex. : thérapie systémique, thérapie cognitive-comportementale, etc.)
- Connaissance des règles d'éthique propres à la profession
- Rôle de consultant auprès des collègues et autres intervenants impliqués

Superviseures

Marie-Ève Monfette, Ph.D.
Isabelle Rose, Ph.D.
Pascale St-Amand, Ph.D.

Lieu : Pavillon St-Georges
Pavillon Dominique-Bédard

Formats: Majeure et Mineure

Neuropsychologie

Les services de neuropsychologie en pédopsychiatrie sont offerts à la clinique externe, au Centre d'Évaluation et de Traitement Intensif (CÉTI) et à l'Unité interne pour adolescents. Le CÉTI est un hôpital de jour qui accueille de jeunes enfants (jusqu'à 10 ans environ) en vue d'un diagnostic différentiel et afin d'orienter les interventions. L'Unité interne est une unité d'hospitalisation qui accueille des préadolescents et adolescents, dans une optique de diagnostic et de traitement. La clientèle desservie est composée d'enfants et d'adolescents atteints notamment de troubles déficitaires de l'attention compliqués de troubles du comportement et/ou de troubles d'apprentissage, de troubles envahissants du développement (continuum de l'autisme) et autres troubles développementaux, de psychoses débutantes, de troubles du comportement résistants au traitement ainsi que d'autres troubles psychiatriques (trouble obsessionnel-compulsif, syndrome de Gilles de la Tourette, etc.). À l'occasion, des troubles neurologiques sont aussi présents. Les services en neuropsychologie en externe sont principalement d'évaluation et de consultation, mais à l'occasion de brefs suivis sont aussi proposés aux patients et à leurs familles. Le travail implique par ailleurs régulièrement une collaboration avec d'autres psychologues et avec les membres des autres professions.

Au terme de ce module, l'interne devrait avoir intégré et être en mesure d'appliquer les éléments suivants :

- Les techniques cliniques de base comme la tenue de dossiers, la rédaction de rapports, la conduite d'une entrevue
- L'application des règles d'éthique propres à la profession
- L'administration, la correction et l'interprétation des outils d'évaluation neuropsychologique propres à la pédopsychiatrie (selon le format de stage)
- La compréhension des problématiques rencontrées dans le cadre des modèles théoriques de la neuropsychologie cognitive, selon l'approche du clinicien-chercheur
- La rédaction de rapports neuropsychologiques et la transmission des résultats aux patients, à leur famille et aux autres intervenants

- Le rôle de consultant au sein d'équipes multidisciplinaires

Superviseure

Karine Morasse, Ph.D.

Lieux: Pavillon St-Georges
Pavillon Dominique-Bédard

Formats : Majeure et Mineure

Géronto-psychiatrie

Programme de Géronto-psychiatrie

Ce programme comprend un service ambulatoire de psychogériatrie, une unité interne de gérontopsychiatrie et la liaison intra-hospitalière. L'équipe travaille en interdisciplinarité. Elle est formée de trois psychogéiatres, d'une pharmacienne, d'une travailleuse sociale, d'une ergothérapeute, d'un neuropsychologue, d'une éducatrice spécialisée et d'infirmières. Le travail s'effectue dans le cadre d'un suivi systématique de patients hospitalisés, en clinique externe, à domicile et, à l'occasion, dans différentes ressources pour personnes âgées. L'équipe travaille en collaboration avec les intervenants de 1^{ère} ligne soit les CLSC, les centres de jour et les médecins en cabinet privé.

Le neuropsychologue voit tous les patients hospitalisés pour une évaluation sommaire des fonctions cognitives et pour une évaluation plus exhaustive si nécessaire. Il voit également des patients en clinique externe sur référence médicale. Il répond à des demandes d'évaluation et de traitement pour une clientèle présentant principalement:

- des problèmes cognitifs (problèmes de mémoire, désorientation, ...) causés par les maladies neurologiques réversibles (ex. état confusionnel), partiellement réversibles (ex. accidents cérébraux-vasculaires) et non réversibles (ex. démence de type Alzheimer);
- des troubles de l'humeur, l'un des problèmes de santé mentale les plus répandus chez les personnes âgées, qui se présente sous diverses formes et différents degrés de sévérité;
- des troubles anxieux (agoraphobie, anxiété généralisée...);
- des troubles du comportement, des troubles émotifs et des modifications de la personnalité qui accompagnent fréquemment une maladie neurologique; les perturbations causées par ce type de maladie constituent un stress important non seulement pour le client, mais aussi pour son entourage et exigent une période d'adaptation.

Au terme de ce module, l'interne devrait être en mesure d'appliquer les éléments suivants:

- Permettre à l'étudiant de s'intégrer dans un milieu hospitalier et dans une équipe de travail (géronto-psychiatrie)
- Permettre à l'étudiant d'apprendre à travailler avec d'autres professionnels et être une ressource pour eux au niveau de l'évaluation
- Compléter des évaluations psychologiques (intellectuelles, neuropsychologiques ou diagnostic différentiel sur l'axe I ou l'axe II), au moyen d'entrevues, de tests standardisés ou autres, et de présenter les résultats aux référents
- Dresser un profil individuel du fonctionnement cognitif incluant les déficits de même que les capacités résiduelles
- Formuler une opinion clinique et des recommandations concernant le plan d'intervention
- Rencontrer les familles afin de leur faire part des résultats de l'évaluation et des recommandations
- Accompagner l'aidant principal et le patient dans l'apprentissage d'un carnet-mémoire
- Dresser un plan de modification du comportement pour les personnes présentant des troubles cognitifs et offrir du support à l'équipe traitante

Superviseurs

Georges Routhier, D.Psy.

Caroline Brochu, M.Ps.

Lieu : Pavillon Dominique-Bédard

Format: Majeure

Psychologie en santé physique

Centre antidouleur

L'équipe interdisciplinaire du Centre antidouleur du CHAU Hôtel-Dieu de Lévis est composée de sept anesthésiologistes, deux omnipraticiens, une physiatre, une infirmière-clinicienne et trois professionnels spécialisés en douleur, soit une psychologue, une physiothérapeute et un ergothérapeute. Dans le cadre du Programme de Réadaptation de la Douleur et de l'Incapacité Persistantes (RÉDIP), des services d'évaluation et d'intervention psychologiques spécialisés sont offerts aux adultes qui vivent une problématique de douleur chronique complexe. Les interventions, essentiellement d'approche cognitive-comportementale, sont proposées en format individuel et de groupe. Des rencontres interdisciplinaires hebdomadaires permettent la présentation de nouveaux cas, l'élaboration de plans de traitement et le suivi des participants au RÉDIP.

L'interne sera invité à participer aux présentations du département d'anesthésie ainsi qu'aux clubs de lecture mensuels du secteur de psychologie adulte. La supervision s'effectue sur une base individuelle et par le biais de co-thérapies. Pour de plus amples informations sur le Centre antidouleur, visitez le site Internet de l'Hôtel-Dieu de Lévis à l'adresse suivante : www.hdl.qc.ca .

Au terme de ce module, l'interne devrait avoir intégré et être en mesure d'appliquer les éléments suivants :

- Une meilleure connaissance des différents syndromes douloureux et des symptômes psychologiques les plus souvent associés
- Les procédures d'évaluation psychologique de la douleur
- La rédaction de rapports d'évaluation et le respect des règles de tenue de dossiers
- Les interventions psychologiques spécifiques dans le cadre d'un programme structuré de réadaptation en douleur persistante avec prise en charge individuelle

- L'animation de groupes d'éducation et d'enseignement d'habilités
- Le développement des capacités nécessaires au travail interdisciplinaire en milieu médical

Superviseure

Evelyne Trahan, D.Psy.

Lieu : Pavillon des Augustines

Format: Mineure

LES SUPERVISEURS

Caroline Brochu, M.Ps.

(Université Laval, 2002)

Programme de géronto-psychiatrie
Courriel : Caroline_Brochu@ssss.gouv.qc.ca

Superviseure de clinique à l'École de psychologie. Détentrice d'une formation en travail social (technique et baccalauréat) ainsi que d'une maîtrise en psychologie. Après plusieurs années d'implication dans l'évaluation neuropsychologique de la clientèle en psychiatrie adulte, elle est maintenant dédiée à la clientèle âgée du secteur de la gérontopsychiatrie (interne et externe). Ses intérêts portent notamment sur la détection précoce et l'intervention chez la clientèle âgée présentant une atteinte cognitive dégénérative débutante.

Sandra Hopps, Ph.D.

(Université Laval, 2002)

Hôpital de Jour Le Cap
Courriel : Sandra_Hopps@ssss.gouv.qc.ca

Professeure de clinique à l'École de psychologie de l'Université Laval. Psychologue clinicienne dans le secteur adulte. Elle est détentrice d'un doctorat clinique de l'Université Laval et a complété un internat à Nova Scotia Hospital à Dartmouth, N-É. (accrédité SCP) en neuropsychologie et psychologie clinique. Intérêt clinique pour une variété de troubles de la santé mentale dont, principalement, les troubles anxieux, les troubles de l'humeur et les troubles de la personnalité. Les approches de traitement privilégiées sont d'orientation cognitive-comportementale et interpersonnelle.

Claudine Lepage, M.Ps.

(Université Laval, 1999)

Département de psychiatrie adulte
Courriel : claudine_lepage@ssss.gouv.qc.ca

Détentrice d'une maîtrise en psychologie et d'un certificat en abus sexuels du département de psychiatrie de l'université Laval. Professeure de clinique à l'École de Psychologie de l'Université Laval. Psychologue clinicienne dont l'expertise couvre principalement l'évaluation de la personnalité chez les adultes qui rencontrent des problèmes psychiatriques. Expérience également auprès de la clientèle juvénile. D'orientation psychodynamique, ses méthodes d'évaluation se font principalement par la voie des tests projectifs. Intérêts particuliers pour les troubles de la personnalité, les troubles psychotiques, la dangerosité et les risques de passage à l'acte chez les clientèles difficiles.

Marie-Eve Monfette, Ph.D.

(Université Laval, 2005)

Clinique externe de pédopsychiatrie

Courriel : marie-eve_monfette@ssss.gouv.qc.ca

Professeure de Clinique à l'École de psychologie de l'Université Laval. Psychologue clinicienne en pédopsychiatrie. Elle est détentrice d'un doctorat clinique de l'Université Laval accrédité par la SCP et a complété un internat au Child and Adolescent Clinic de l'Hôpital Royal-Victoria à Montréal. Elle offre des services d'évaluation (intellectuelle, développementale, socio-affective, de la personnalité) et de traitement. Ses intérêts incluent la psychopathologie développementale des troubles internalisés, l'application des thérapies cognitives-comportementales auprès des enfants et adolescents, la thérapie familiale et la thérapie de groupe.

Karine Morasse, Ph.D

(Université de Montréal, 2001)

Neuropsychologie (pédopsychiatrie 3^e ligne)

Courriel : Karine_Morasse@ssss.gouv.qc.ca

Clinicienne chercheure en neuropsychologie, professeure de clinique et chargée de cours à l'École de Psychologie de l'Université Laval, superviseuse de clinique à l'Université de Montréal. Ses intérêts se rapportent à la neuropsychologie des troubles

psychiatriques, principalement chez les enfants. Ses intérêts de recherche touchent principalement l'autisme et les autres troubles envahissants du développement.

Josée Rhéaume, Ph.D.

(Université Laval, 1998)

Unité de Thérapie Cognitive-Comportementale (UTCC)

Courriel : Josee.Rheaume@ssss.gouv.qc.ca

Professeure de clinique à l'École de Psychologie de l'Université Laval. Elle est détentrice d'un doctorat clinique de l'Université Laval accrédité par la SCP et a complété un internat à la Clinique des troubles anxieux de l'Hôpital Douglas (accrédité SCP) et au Module de thérapie comportementale du Centre Hospitalier Louis-H. Lafontaine à Montréal. Ses intérêts cliniques et de recherche incluent le trouble obsessionnel-compulsif, les troubles anxieux, les troubles dépressifs, la thérapie cognitive-comportementale de même que les processus cognitifs impliqués dans le développement et le maintien des troubles anxieux.

Isabelle Rose, Ph.D.

(Université Laval, 2006)

Clinique externe et Unités internes de pédopsychiatrie

Courriel : Isabelle.Rose@ssss.gouv.qc.ca

Professeure de clinique à l'École de Psychologie de l'Université Laval. Elle est détentrice d'un doctorat clinique de l'Université Laval. Elle offre différents services d'évaluation (cognitive, développementale, affective) et se spécialise dans l'évaluation de la personnalité chez les enfants et les adolescents par le biais des méthodes projectives. Ses expériences et intérêts en intervention portent sur des psychopathologies variées (troubles anxieux, problèmes relationnels, troubles des conduites alimentaires, etc.). Ses modèles théoriques privilégiés sont l'orientation psychodynamique et le traitement cognitif-comportemental.

Georges Routhier, D.Psy

(Université Laval, 2007)

Programme de géronto-psychiatrie

Courriel : Georges_Routhier@ssss.gouv.qc.ca

Professeur de clinique à l'École de Psychologie de l'Université Laval. Ses champs d'intérêt sont la relation cerveau-comportement, la schizophrénie, les démences, l'évaluation psychométrique et la systématisation des services d'évaluation. Ses champs d'expertise sont l'évaluation des fonctions cognitives et de la personnalité dans un contexte de psychiatrie adulte et de géronto-psychiatrie. Au niveau de l'intervention, les approches théoriques qu'il préconise sont le traitement cognitif-comportemental et l'approche systémique.

Pascale St-Amand, Ph.D.

(Université Laval, 2006)

Clinique externe de pédopsychiatrie et Unités internes de pédopsychiatrie

Courriel : Pascale_St-Amand@ssss.gouv.qc.ca

Professeure de clinique à l'École de Psychologie de l'Université Laval. Elle est détentrice d'un doctorat clinique de l'Université Laval et a complété un internat au Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent du CHUM. Son travail consiste en l'évaluation d'enfants et d'adolescents aux plans affectif, développemental et cognitif. Elle possède une formation dans l'évaluation de la personnalité par le biais des méthodes projectives. Elle offre également des suivis individuels et familiaux d'orientation psychodynamique qui intègrent les approches cognitive-comportementale et systémique. Elle est formatrice dans l'apprentissage de certains tests de développement de l'enfant.

Evelyne Trahan, D.Psy.

(Université Laval, 2006)

Centre antidouleur

Courriel : evelyne_trahan@ssss.gouv.qc.ca

Superviseure de clinique à l'École de psychologie de l'Université Laval. Psychologue clinicienne dans le secteur de la santé physique. Détentrice d'une maîtrise en neuropsychologie et d'un doctorat clinique en psychologie de la santé de l'Université Laval, elle a complété un internat au Service de médecine psychosomatique et de consultation-liaison de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Elle privilégie l'approche cognitive-comportementale et se spécialise dans l'évaluation et le traitement des personnes présentant de la douleur et de l'incapacité persistantes. Mme Trahan est membre du Groupe de développement de la psychologie médicale et de la santé (GDPMS) et de la Société Québécoise de la Douleur (SQD). Ses intérêts cliniques portent sur l'adaptation psychologique aux différentes problématiques de santé physique, la médecine comportementale ainsi que les processus liés à la réadaptation.

Valérie Tremblay, D.Psy.

Université Laval, 2008)

Unité de Thérapie Cognitive-Comportementale (UTCC)

Courriel : ValerieTremblay@ssss.gouv.qc.ca

Superviseure de clinique à l'École de psychologie de l'Université Laval. Psychologue clinicienne en psychiatrie adulte et au Programme de traumatologie. Elle est détentrice d'un doctorat en psychologie de l'Université Laval et a complété un internat à l'Unité de thérapie cognitive-comportementale du Service de consultation de l'École de psychologie de l'Université Laval. Ses principaux intérêts cliniques et de recherche incluent l'évaluation et le traitement cognitif-comportemental des troubles anxieux et de l'humeur, ainsi que de l'insomnie. Les processus cognitifs impliqués dans le développement et le maintien des troubles anxieux sont aussi dans ses intérêts particuliers. En plus, elle s'est spécialisée en psychologie de la santé et en psycho-oncologie durant sa formation doctorale.

PROCÉDURES D'APPLICATION

Critères d'éligibilité

Le candidat qui applique pour l'internat doit avoir complété les exigences minimales pré-requises par son programme de doctorat en psychologie clinique⁴. Un minimum de 600 heures de practica en psychologie est une condition préalable. De plus, les candidats doivent fournir une lettre du responsable de leur programme attestant qu'ils sont prêts à entreprendre un internat comme partie intégrante de leur programme de doctorat clinique. Le candidat doit aussi fournir une lettre de référence d'un superviseur de ses practica attestant de ses habiletés intellectuelles et interpersonnelles.

Procédures d'application

La procédure d'application respecte l'agenda des milieux A.P.P.I.C. L'interne doit poser sa candidature au plus tard le 30 novembre 2009. Le dossier soumis doit contenir le curriculum vitae, les relevés de notes du baccalauréat, de la maîtrise (si applicable) et du doctorat ainsi qu'une lettre de référence du Directeur de thèse et d'un superviseur clinique et une lettre d'attestation du Directeur de programme. Dans sa demande, l'étudiant doit également préciser ses principaux intérêts pour sa majeure et sa mineure.

Le dossier doit être envoyé à :

Madame Guylaine Martineau, Ph.D.
Directrice de l'Enseignement et de la Recherche
Hôtel-Dieu de Lévis
143, rue Wolfe, Lévis, G6V 3Z1

⁴ Les internats sont ouverts aux étudiants de toutes les universités nationales et internationales. À compétence égale, les internats sont offerts prioritairement aux étudiants des programmes de doctorat clinique (Ph.D. recherche/intervention et D.Psy) de l'École de psychologie de l'Université Laval.

Les entrevues de sélection se tiendront au mois de janvier 2010 et les réponses seront données en février 2010. Tous les candidats (retenus ou non) seront rappelés à cette date. Une lettre d'acceptation officielle sera envoyée au plus tard 48 heures après l'annonce aux candidats retenus. Une copie sera envoyée à la Direction du programme de doctorat du candidat.

Pour toute information au sujet des internats de psychologie clinique, veuillez vous adresser à :

Monsieur Jean Martel, M.Ps.
Coordonnateur de l'enseignement au Service de psychologie
Centre de Psychiatrie
Pavillon St-Georges
Hôtel-Dieu de Lévis
6550 St-Georges, Lévis (Qc) G6V 6X2

Tél : (418) 835-7155

Télec. (418) 838-8873

Courriel : jean_martel@ssss.gouv.qc.ca

ANNEXE 1

Vision, mission et valeurs préconisées par le Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de Lévis

1.2 VISION, MISSION ET VALEURS

Vision de l'Hôtel-Dieu de Lévis

Le centre hospitalier affilié universitaire (CHA) Hôtel-Dieu de Lévis est un centre hospitalier de référence qui dispense une gamme complète de soins généraux et spécialisés, aussi bien en mode d'hospitalisation qu'en mode ambulatoire, à la clientèle de la région de Chaudière-Appalaches. Dans certaines spécialités médicales, les soins et les services dispensés sont aussi rendus disponibles à des usagers d'autres régions de l'est du Québec. La réponse aux besoins des usagers et leur satisfaction dans un réseau intégré de services, constituent la raison d'être de l'hôpital. Le centre hospitalier contribue à la formation de professionnels de la santé, à la réalisation d'activités d'enseignement et au développement de la recherche dans le domaine de la santé.

Mission de l'Hôtel-Dieu de Lévis

En s'appuyant sur l'expertise de ses employés et sur son plateau technique élaboré, l'Hôtel-Dieu de Lévis offre, dans une gamme étendue de spécialités médicales, des soins généraux et spécialisés en santé physique et mentale aux usagers, soit :

- Soins et services d'hospitalisation de courte durée ;
- Soins et services ambulatoires ;
- Services d'hébergement et de soins de longue durée ;
- Activités d'enseignement aux professionnels de la santé ;
- Activités de recherche clinique et d'évaluation.

De façon particulière, la mission du CHA, Hôtel-Dieu de Lévis consiste à :

- Offrir aux usagers, directement ou sur référence, des services spécialisés, préventifs, curatifs ou de réadaptation en fonction de leurs besoins ;
- Fournir à l'utilisateur tous les soins actifs et l'enseignement requis à l'occasion d'un épisode d'hospitalisation de courte durée ;
- Fournir à l'utilisateur les soins et les services spécialisés disponibles au Centre ambulatoire en réseau ;
- Dispenser des services diagnostiques et d'investigation tant au plan territorial que régional et dans certaines spécialités auprès de clientèles extrarégionales ;
- Fournir aux usagers des services d'hébergement de longue durée dans le contexte d'un milieu de vie centré sur la personne, en tenant compte de la globalité de ses besoins ;

- Permettre l'enseignement médical et paramédical en partenariat avec l'Université Laval, les institutions d'enseignement de niveau universitaire, collégial et secondaire et divers organismes gouvernementaux ;
- Promouvoir, élaborer et diffuser la recherche clinique et évaluative, en partenariat avec le Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu de Lévis et avec d'autres groupes partageant les mêmes objectifs, afin de contribuer à l'évolution de la science médicale.

Dans le prolongement de sa mission, le CHA Hôtel-Dieu de Lévis s'engage à :

- Collaborer avec tous les partenaires du réseau de la santé et des services sociaux afin d'offrir aux usagers un éventail complet, efficace, efficient et intégré de soins de santé en tenant compte des nouvelles technologies et des ressources disponibles ;
- Agir comme centre de référence régionale et s'adapter constamment aux nouveaux besoins ;
- S'assurer de la formation continue, de la sécurité et de l'implication de toutes les personnes oeuvrant au sein de l'établissement.

Valeurs de l'Hôtel-Dieu de Lévis

Nous nous engageons à remplir notre mission en traduisant dans nos gestes de tous les jours les valeurs fondamentales que nous portons, tant à l'égard de nos usagers, qu'à l'endroit de l'ensemble des personnes oeuvrant au sein de l'établissement. À cette fin, l'établissement prend les engagements suivants :

À l'égard des usagers de l'établissement :

- L'engagement du personnel et des médecins dans la poursuite d'une démarche d'amélioration continue ;
- L'accueil des usagers et de leurs proches sur une base d'équité ;
- L'écoute constante des besoins de nos usagers ;
- Le respect et la dignité des personnes et de leurs droits ;
- La confidentialité des soins et des services aux usagers.

À l'égard de l'ensemble des personnes oeuvrant au sein de l'établissement :

- L'information quant aux objectifs de l'organisation, l'autonomie professionnelle et l'engagement professionnel ;
- La responsabilisation des professionnels dans un contexte d'équité en tenant compte des limites de l'organisation ;
- Le respect et la considération des personnes dans l'exercice de leur profession ;
- La sécurité des personnes, leur valorisation et la reconnaissance de leur contribution.

ANNEXE 2

Répartition des heures d'internat en fonction des critères de l'OPQ

<u>Domaines de compétences</u>	Nombre minimal d'heures
1. Compétences personnelles et interpersonnelles	Les compétences évaluées ici, doivent être présentes tout au long de l'internat et ne peuvent être incluses à travers un nombre d'heures prédéterminé.
2. Évaluation / diagnostic	500 heures (200 hres évaluation avec tests) (200 hres évaluation psychodiagnostique)
3. Intervention	500 heures
4. Recherche	135 heures
5. Éthique et déontologie	Un souci éthique et déontologique doit être observable au cours de l'internat mais ce domaine n'est pas représenté par un nombre d'heures spécifique.
6. Consultation	100 heures
7. Gestion	100 heures
8. Supervision	100 heures
	Nombre d'heures au total pour les 8 domaines couverts = 1620 heures

Note. La répartition des heures de l'internat en fonction des compétences à travers les différentes rotations de l'interne est discutée, planifiée et rédigée sous forme de contrat en début d'internat.

Note : Total de 200 heures à compléter pour les compétences 6, 7 et 8 prises ensembles avec un minimum de 50 heures dans chacune.

ANNEXE 3

Contrat d'internat

Nom de l'interne : _____ Programme : _____
 Université : _____

Début de l'internat : _____ Fin de l'internat : _____ Durée: _____ heures

Calcul des heures d'internat durant l'année :

__52__ semaines à __35__ heures/semaine = 1820 – 91 heures (13 fériés) – 112 heures (16 jours vacances ou maladie) = 1617 heures.

Ce qui veut dire qu'en plus des 13 congés fériés de l'établissement, l'interne peut s'absenter sans reprise de temps 16 jours durant l'internat. De plus, l'interne peut s'absenter jusqu'à l'occurrence de 5 journées additionnelles pour fin de séminaires/soutenance ou congrès.

Répartition des heures d'internat : A HDL, une majeure constitue 75% (1215 heures) et une mineure 25% (405 heures) de l'expérience d'internat. Si l'interne choisit de faire une rotation supplémentaire (100 heures), ces heures sont déduites du temps de la majeure.

Description de la majeure (1215 heures) : Secteur/Unité : _____

Superviseur principal : _____ Autres superviseurs : _____

Début de la rotation : _____ Fin de la rotation : _____

Répartition des heures :

_____ heures/semaine X _____ semaines = _____ heures Supervision reçue : _____ heures

Note : _____

Description de la mineure (405 heures) : Secteur/Unité : _____

Superviseur principal : _____ Autres superviseurs : _____

Début de la rotation : _____ Fin de la rotation : _____

Répartition des heures :

_____ heures/semaine X _____ semaines = _____ heures Supervision reçue : _____ heures

Note : _____

Description de la rotation (100 heures)Secteur/Unité : _____

Superviseur principal : _____ Autres superviseurs : _____

Début de la rotation : _____ Fin de la rotation : _____

Répartition des heures :

_____ heures/semaine X _____ semaines = _____ heures Supervision reçue : _____ heures

Note : _____

Acquisition des huit champs de compétences

Relations interpersonnelles

Intégration au sein de l'équipe _____, de l'équipe _____ et de l'équipe _____, et du service de psychologie. Supervision personnalisée où l'accent est mis sur l'importance et les patrons d'interactions interpersonnelles.

Évaluation (200 heures psychodiagnostiques-200 heures)

Majeure : _____

Mineure : _____

Rotation : _____

Intervention (400 heures)

Majeure : _____

Mineure : _____

Rotation : _____

Recherche (135 heures)

Secteur : _____ projet : _____

resp : _____

Description des tâches : _____ nombre d'heures : _____

Secteur : _____ projet : _____

resp : _____

Description des tâches : _____ nombre d'heures : _____

Éthique et déontologie

- UTCC : accès au dossier psychiatrique, consentement éclairé, confidentialité, secret professionnel, tenue de dossiers, crise suicidaire
- Hôpit de Jour : Confidentialité et respect dans intervention de groupe, situation de crise, dangerosité, tenue de dossiers
- Pédo : Consentement des deux parents, Confidentialité (moins de 14 ans, 14 ans et plus), transmission d'information cliniques à d'autres intervenants du réseau, etc.
- Géronto : Perte d'autonomie, aptitude, capacité au consentement, gestion des biens, tutelle

Consultation (100 heures)

- UTCC : transmission des informations recueillies lors de l'évaluation d'un patient au psychiatre, opinions, discussions de cas dans les rencontres cliniques avec les autres psychologues du service
- Hôpit de jour : Réunions multidisciplinaires hebdomadaires où chaque intervenant apporte sa compréhension des patients. Discussion de cas avec les intervenants du réseau. Entrevue de soutien avec les proches.
- Pédo : Transmission des résultats d'évaluation et de testing au psychiatre, équipe multi, parents et intervenants du réseau (école, etc.)
- Géronto : Transmission des résultats au médecin et à l'équipe soignante, et aux intervenants du réseau (ex. CHSLD)

Supervision (100 heures)

Automne _____ : étudiant(s) supervisé(s) : _____ n d'heures : _____
 Forme _____ d'activités

Hiver _____ : étudiant(s) supervisé(s) : _____ n d'heures : _____
 Forme _____ d'activités

Gestion (100 heures)

- Assiste aux réunions mensuelles administratives du service de psychologie rédaction du procès verbal (30 heures)
- Membre du comité de pairs _____, du comité d'internat _____, du comité _____ (____ heures)
- Participation à l'organisation de la journée de formation continue annuelle (____ heures)
- Autre : _____ (____ heures)

Signatures des personnes impliquées :

J'ai pris connaissance des règles d'éthique du centre hospitalier, des règles de fonctionnement de l'internat qui sont décrites dans le document d'accueil de l'internat de HDL ainsi que des détails du présent contrat. J'accepte les termes du présent contrat d'internat.

Interne : _____ Date : _____

Superviseur principal : _____ Date : _____

Superviseur de la mineure : _____ Date : _____

Coordonnateur de l'enseignement : _____ Date : _____